

DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 12 du mois d'avril à 19 heures , le conseil municipal de Meysac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 11

Membres votants : 14 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Stéphane FARGE , Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , Isabelle VIRONDEAU, Ivan RICORDEL, Dominique DEVILLERS.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir Ch. CARON) Emmanuelle DUPUY (pouvoir M.L LEGER) Isabelle SEGUY (pouvoir N. TARDIF) Alexandre TRONCHE

Secrétaire de séance : Ivan RICORDEL

Date de convocation : 06 avril 2023

DELIBERATION N° 2023.13 Création de poste avancement de grade

Monsieur le Maire présente le tableau établi par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Corrèze qui propose les avancements de grade qui suivent :

Filière technique : agent de maîtrise principal TNC 28.15 heures hebdomadaires

Filière administrative : rédacteur principal de 2^{ème} classe

Il indique qu'il revient au conseil municipal de créer le poste correspondant s'il est absent du tableau des emplois.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

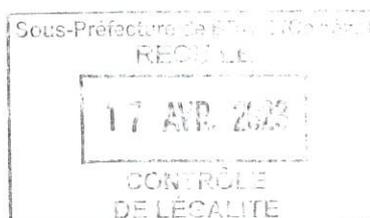
Adopte la création des postes qui suivent :

- agent de maîtrise principal TNC 28.15 heures hebdomadaires à compter du 01 août 2023
- rédacteur principal de 2^{ème} classe à compter du 24 juin 2023,

S'engage à inscrire au budget les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans le grade.

Pour extrait conforme,
Christophe CARON,

Maire de MEYSSAC



Suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0